

Nantes, mardi 17 avril 2018

Trois mois après l'abandon de Notre-Dame-des-Landes, Christelle Morançais fait un point d'étape important lors de la Conférence territoriale de l'action publique (CTAP)

Christelle Morançais, Présidente de la Région des Pays de la Loire, a réuni ce mardi 17 avril la Conférence Territoriale de l'Action Publique (CTAP) réunissant les présidents de départements, de Métropoles, d'agglomérations, ainsi que les représentants des Maires, des intercommunalités et des chambres consulaires de la Région, **trois mois jour pour jour après l'annonce de l'abandon de l'aéroport de Notre Dame des Landes** .

« Cette matinée de travail fut notamment l'occasion, comme je m'y étais engagée lors du Parlement des Territoires, de faire un point d'étape des différentes démarches entreprises depuis l'abandon de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes » indique Christelle Morançais.

La première de ces démarches était la demande d'un retour rapide de l'Etat de droit sur la ZAD de Notre-Dame-des-Landes.

« Plus d'une semaine après le début des opérations, cette évacuation est tout sauf un succès. C'est une opération de communication éclair qui risque de se transformer en un enlèvement durable. Je tiens d'ailleurs à apporter à nouveau tout mon soutien aux forces de l'ordre engagées sur le terrain. Certes quelques squats ont été démolis, mais personne n'a été expulsé, et les zadistes sont désormais 3 fois plus nombreux qu'il y a une semaine. Ils bénéficient même, depuis vendredi, d'un délai supplémentaire et d'une procédure simplifiée pour régulariser leur situation. Un simple formulaire administratif qui ne répond à aucune réglementation agricole suffit donc à obtenir un quitus préfectoral pour s'installer légalement et définitivement sur la ZAD. C'est d'autant plus consternant que pendant ce temps-là, la violence s'intensifie et les actes de vandalisme se multiplient sur la ZAD comme à Nantes » a déclaré Christelle Morançais.

La deuxième étape, c'est le rebond collectif et rapide de la Région autour d'un Contrat d'Avenir pour les Pays de la Loire.

Cette CTAP fut une nouvelle fois l'occasion d'afficher l'unité des acteurs de notre Région dans l'élaboration du contrat d'avenir.

« Ce contrat avec l'Etat, nous le bâtissons collectivement autour de 4 axes qui apporteront des solutions concrètes pour relever nos 3 défis majeurs autour de l'économie de la

connaissance et des transitions numérique et écologique et surtout pour corriger notre faiblesse structurelle d'enclavement de notre territoire » a précisé Christelle Morançais.

Le volet « transport » du Contrat d'Avenir a fait l'objet de nombreux échanges avec les élus de tout le territoire qui ont notamment pu exprimer à M. Francis Rol-Tanguy, présent ce jour et chargé par le Gouvernement d'une mission sur la mobilité dans le Grand Ouest, leurs attentes sur un certain nombre de dossiers structurants pour l'avenir de notre Région (Grand Port Maritime, franchissement de la Loire, desserte de Nantes Atlantique, axe ferroviaire La Baule – St Nazaire – Nantes- Angers – Le Mans – Paris, accès aux aéroports parisiens avec la ligne Massy-Valenton...).

Sur d'autres sujets, comme l'urgence du réaménagement et de l'extension de l'aéroport de Nantes-Atlantique, les réponses de l'Etat tardent à venir et à l'instar de la Présidente de la Région, les membres de la CTAP ont eux aussi appelé le Gouvernement à agir vite alors que le trafic ne cesse de croître (+18,6% au 1^{er} trimestre 2018).

« Je suis pleinement mobilisée pour que les premières décisions du Premier Ministre interviennent avant l'été, comme il s'y est engagé, et que ce contrat d'avenir soit signé d'ici la fin de l'année avec de véritables projets structurants pour l'ensemble des territoires de notre Région. Mais je reste aussi vigilante et nous devons juger collectivement des engagements réellement tenus par l'Etat à l'arrivée.

Enfin, la troisième étape engagée doit permettre à la Région de définir une nouvelle vision de l'aménagement et du développement des Pays de la Loire.

« Cette nouvelle démarche prospective « Horizon Pays de la Loire 2050 » doit permettre de structurer un nouveau modèle de développement à long terme pour nos territoires, d'ici 2020. Elle sera pilotée et portée par mon 1^{er} Vice-Président, Antoine Chéreau. Les consultations se poursuivent et je présenterai d'ailleurs à la prochaine session de notre assemblée régionale le calendrier et les modalités de mise en œuvre de cette démarche qui doit dessiner le visage de notre Région dans les 30 prochaines années »

Christelle Morançais

Présidente du Conseil régional des Pays de la Loire

CONTACT PRESSE

Gwenola Cariou Huet: Gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr / 02 28 20 60 65 - 06 82 80 18 92